Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_149-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15/06/2026
Délibération n°40

L'an deux mille vingt-six, lundi quinze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi neuf du mois de juin deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	52
Votants	54
Vote	
Pour	54
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Dominique RENOU-COLMONT, déléguée d'Allaire, donne Pouvoir à Yoann LE FOL, Delphine BOUTON, déléguée d'Avessac, donne Pouvoir à Hubert DU PLESSIS, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Jean-Yves COLLEAUX, Maire de Langon, Nicolas DEBRAY, Maire de Saint-Just, remplacé par sa suppléante Sandrine GAUDIN, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Andrée LE ROUX, déléguée de Langon, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, Mathilde DUMONTET, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Anthony DEBOUARD, Maire de Béganne

Secrétaire de séance : Pierrick LAUNAY

HABITAT – CREHA OUEST : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE REDON AGGLOMERATION

La présente délibération a pour objet de désigner la représentation de REDON Agglomération à Créha Ouest.

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président

Le Créha Ouest est une association composée des bailleurs sociaux, collectivités territoriales, services de l'Etat, Action Logement… dont l'objet est de gérer et animer les fichiers départementaux de la demande locative sociale en Bretagne et Pays de la Loire. Les activités du Créha Ouest sont stratégiques pour un territoire à cheval sur trois départements comme REDON Agglomération. Le Créha Ouest est notamment dans les instances nationales qui visent à instaurer le numéro unique national d'identification des dossiers (prévu pour 2027, plus raisonnablement 2028).

Monsieur Thierry POULAIN, Vice-président à l'habitat, représente REDON Agglomération auprès de cette association.

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_149-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'approuver les représentations de REDON Agglomération suivantes :**

Titulaire	Suppléant
Créha Ouest	
Thierry POULAIN	Adélaïde MONTAGUT

- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 54 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/06/2026

Le Secrétaire de séance,

Pierrick LAUNAY

Le Président,

Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34